

# LE TÊTU

Mairie de Curis au Mont d'Or

Téléphone : 04 78 91 24 02

Octobre 2016

Numéro 154

## COMMERCE DE PROXIMITE



L'équipe municipale tient tout d'abord à remercier tous celles et ceux qui ont répondu au questionnaire sur le commerce de proximité. Vous avez manifesté votre envie de vous investir dans ce projet curissois :

**Bienvenue à la 1<sup>ère</sup> réunion de co-construction !**

**Pour passer ensemble à l'action, nous vous invitons le jeudi 20 octobre à 20h30 à la Salle du Vallon.**

**A très vite !**

**L'équipe municipale**

## Transmondor 15 et 16 octobre

Vous aimez le vélo, vous aimez participer à de grands évènements, vous êtes prêt à donner un coup de main le Jour J, la Transmondor a besoin de vous, de vos amis et de votre famille.

Pour cet évènement sportif et festif, nous avons besoin de bénévoles.

Contactez : Jean Michel Borne : [jmborne@studio-anatole.com](mailto:jmborne@studio-anatole.com)

Vincent Rohmer : [vincent@generation-vtt.com](mailto:vincent@generation-vtt.com) Tél : 06 30 55 09 39

# Informations Mairie



- **Horaires d'ouverture de la Mairie**

<b>Lundi</b>	<b>14H-17H</b>
<b>Mardi</b>	<b>10H-12H</b>
<b>Mercredi</b>	<b>10H-12 H</b>
<b>Jeudi</b>	<b>10H-12H</b>
<b>Vendredi</b>	<b>13H30-16H</b>

- **Permanences de la mairie les samedis 1, 15 et 29 octobre 2016 de 9h à 12h. Si vous souhaitez recevoir le Têtu par e-mail merci d'écrire à [tetu.curis@gmail.com](mailto:tetu.curis@gmail.com)**
- **Vous pouvez télécharger le Têtu sur le site de la commune : [www.curis.fr](http://www.curis.fr)**
- **Le week-end en cas d'urgence, vous pouvez contacter l'él(u)e d'astreinte au 06 37 31 40 90**
- **La collecte des ordures ménagères est effectuée le mardi et la collecte du tri sélectif le vendredi.**
- **Consultation avocate conseil le samedi 15 octobre. Merci de prendre rendez-vous à la mairie.**
- **Marché place de la fontaine tous les jeudis de 16h30 à 20h.**

# Informations



## Micro crèche : où en sommes-nous ?

Après l'acquisition du terrain derrière l'école et la consultation des riverains, un appel d'offre a été lancé pour la construction de la micro crèche.

C'est le cabinet Wild Architecture qui a été retenu pour son approche architecturale tournée vers l'enfant et sa prise en compte des contraintes de l'environnement proche pour les accès et les services attachés au fonctionnement du bâtiment et son intégration en lien avec l'école. Après consultation de L'architecte des bâtiments de France le permis de construire a été déposé le 22 septembre 2016. Suivez l'évolution de ce projet sur <http://www.curis.fr>  
Rubrique Village/Projet/Micro-crèche.

## Ecole : que des nouveautés

- Du nouveau à la cantine de l'école de Curis. Désormais nos enfants dégusteront des fruits de Chasselay, du fromage de chèvres de Limonest et du pain bio de Poleymieux (2 fois par semaine).

- Cette année il y a eu l'ouverture d'une 6eme classe à l'école pour un effectif de 138 élèves, nous souhaitons la bienvenue à Madame Butillon dans cette nouvelle classe de moyenne et grande section de maternelle.

Pour les Curissois et les Albignolais 3/5 ans et 6/11 ans.

**Dates du centre de loisirs :**

- Vacances de la Toussaint : Jeudi 20 Octobre au 28 Octobre 2016
- Fermeture vacances de Noël
- Vacances d'Hiver : Lundi 20 Février au Vendredi 3 Mars 2017
- Vacances de printemps : Lundi 17 Avril au Vendredi 28 Avril 2017
- Vacances d'été : Lundi 10 Juillet au vendredi 28 juillet 2017 (fermeture en Août)

**Le centre de loisirs 3/5 ans** est organisé dans l'enceinte du groupe scolaire d'Albigny-sur-Saône de 8h à 17h45. L'ensemble de l'équipe d'animation est diplômée BAFA et propose un programme d'activité complet avec le repas et le respect du rythme de chaque enfant.

**Le centre de loisirs 6/11 ans** est organisé à la Maison des Associations d'Albigny-sur-Saône de 8h à 17h45. L'ensemble de l'équipe est également diplômée BAFA et propose des activités sportives, artistiques, des initiations aux activités nouvelles, de nombreuses journées à thème ainsi que des grands jeux. Les repas sont fournis par la famille et pris en commun.

Tarif en fonction de votre quotient familial et adhésion de 16€ pour l'année par famille. Les programmes sont distribués directement dans les cahiers de correspondance via l'école.

Albigeunes c'est aussi son Espace Jeunes 12/18 ans.

Retrouvez l'équipe toute l'année le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 16h30 à 19h et le samedi de 14h à 18h à la Maison des Associations d'Albigny.

Au programme des sorties (patinoire, bowling, walibi, karting, ciné...), des séjours (ski et pleine nature), des tournois sportifs, des soirées (barbecue, soirée dansante, pizza...) et un local entièrement aménagé avec Baby, Billard, Ping-Pong, coin informatique, espace détente, local de répétition (batterie, guitare, basse, chant...).

Des activités sont proposées pendant la deuxième semaine des vacances avec des semaines à thème et deux séjours.

L'ensemble de l'équipe est à disposition des jeunes pour monter les projets selon leurs envies !

**Contact équipe 06 79 18 19 75 – 04 37 92 03 79// Facebook : assoalbigeunes**

# **Ma poubelle est cassée, qui peut me la remplacer ?**



**Chaque habitant de la métropole élimine ses déchets ménagers au moyen de bacs gris ou verts à couvercle jaune qui font désormais partie de notre paysage.**

**Pour rappel le bac gris est dédié aux ordures non recyclables. Le bac vert est dédié au tri des déchets recyclables (papiers, cartons, bouteilles et flacons en plastiques, canettes...)**

## **Avoir son bac ?**

**Les bacs gris sont soit loués soit achetés par les particuliers propriétaires, ou par les copropriétaires, auprès des fournisseurs dont la liste est disponible sur <http://www.grandlyon.com>.**

**Ces bacs doivent répondre à des critères précis, concernant le volume (de 240 à 660 litres maximum en fonction du logement) le système d'accroche à la benne à ordures ou même la nuance de gris de la cuve et du couvercle ! En cas de vol ou de détérioration, le propriétaire doit déposer une plainte auprès de la gendarmerie ou du commissariat afin de se faire rembourser par son assurance.**

**En revanche, les bacs verts sont mis à disposition par le Grand Lyon Métropole qui en est, et demeure propriétaire. Ainsi en cas de déménagement, le ou les bacs verts doivent rester à l'adresse initiale. Pour remplacer un bac vert abimé par l'usage, il suffit de faire une demande auprès du GRECO 04 78 63 40 00. Un agent de la direction de la propreté se rendra sur place afin de constater la dégradation. En cas de vol, il faut faire une déclaration auprès de la gendarmerie ou du commissariat : une copie du procès-verbal est réclamée pour son remplacement.**

**15 & 16 OCTOBRE 2016 CURIS AU MONT D'OR**  
**Jubilé d'OR de Jean-Christophe Peraud**  
**Chrono des monts d'or-route et VTT**  
**Transmontgone-Course VTT enfants**

La Transmontdor devient le Chrono des Monts d'Or et rendra hommage à JC Péraud en organisant son Jubilé le 15 octobre 2016.

Palmarès : 2ème du tour de France en 2014-Vice-champion olympique de VTT à Pékin en 2008-double vainqueur du criterium international sur route en 2014 et 2015 et plusieurs autres titres.

**15 OCTOBRE** : TRANSMONTGONE ENFANTS et CHRONO D'OR (Suivi d'un repas et concert le soir à la salle du Vallon)

**16 OCTOBRE** : Randonnée non chronométrée de 22 kilomètres dans le Massif.

**Programme prévisionnel samedi 15 Octobre**

**12 h 00** : Ouverture des inscriptions et retrait des dossards TRANSMONTGONE et du Chrono d'Or Route / VTT

**13 h 30** : Début TRANSMONTGONE

Parcours « habituel » Place de la Fontaine, autour de la Salle du Vallon et pré des poiriers

\*catégories ci-après

## **TRANSMONTGONE catégories**

1er départ : pré licenciés et poussines	temps : 5-10'	13h30
2 ème départ : poussins garçons et pupilles filles	temps : 10'	13h50
3 ème départ : pupilles garçons et benjamines filles	temps : 15'	14h15
4 ème départ : benjamins garçons et minimes filles	temps : 20'	14h45
5 ème départ : minimes garçons (et cadettes filles ?)	temps : 30'	15h20

\* Rappel des Ages :

Pré-licenciés : 5-6 ans/ Poussins : 7-8 ans/ Pupilles : 9-10 ans/Benjamins : 11-12 ans  
Minimes : 13-14 ans

**16 h 00 : 1er départ du Chrono d'Or du Mont Verdun (VTT et/ou Route)**

**Départ Chemin des Carrières (à côté de la place de la fontaine)**

## **Programme prévisionnel dimanche 16 Octobre**

**07 h 30 : Ouverture des inscriptions TRANSMONTDOR**

**9 h 30 : Départ de la Randonnée**

Renseignements : <https://fr-fr.facebook.com/transmontdoVTT>

Jean Michel Borne : [jmborne@studio-anatole.com](mailto:jmborne@studio-anatole.com)

Vincent Rohmer : [vincent@generation-vtt.com](mailto:vincent@generation-vtt.com)

Téléphone : 06 30 55 09 39

## **Pas de vacances faute de carte d'identité !**

**Des demandes de cartes d'identité qui explosent, conjuguées à des problèmes d'effectifs au sein de l'administration préfectorale : il n'en fallait pas plus pour que les vacances de certains voyageurs du Rhône tournent au cauchemar avec une annulation pure et simple, faute de papiers reçus dans les temps.**

**Carte d'identité : les conditions du remboursement pour des cas exceptionnels**

**Des informations de presse donnent à penser que tout délai excessif dans la délivrance d'une carte nationale d'identité peut donner lieu à indemnisation.**

**Il est exact que dans certaines circonstances, limitées, l'État peut être tenu à indemniser des usagers qui ont subi un préjudice à cause de ces retards.**

**Cependant, conformément aux règles générales de la responsabilité administrative, ce mécanisme ne peut être mis en œuvre que dans certaines conditions bien précises :**

**- Toute personne se considérant victime d'un préjudice du fait de l'administration doit produire des éléments démontrant la réalité de ce préjudice et son montant, par exemple l'engagement d'une dépense dont elle n'a pas pu obtenir le remboursement.**

**- Elle doit également apporter la preuve du lien de causalité direct entre ce préjudice et le retard de l'administration dans la délivrance de la pièce d'identité attendue. De ce point de vue, sa demande ne sera, par exemple, pas recevable si elle disposait d'un titre d'identité qui lui aurait permis de faire les démarches souhaitées.**

**Toutes les demandes qui répondent à ces exigences seront examinées au cas par cas. Pour cela, les administrés concernés doivent adresser leur dossier à la préfecture par courrier accompagné des justificatifs susceptibles d'établir la réalité et le montant du préjudice subi.**



# D'où vient l'eau qui coule de notre robinet

**La Métropole de Lyon a la responsabilité du cycle de l'eau sur son territoire et assure à ce titre la distribution et l'assainissement de l'eau pour les 59 communes du territoire.**

## **Eau potable**

**L'une des missions de la Métropole est de fournir à ses habitants une eau de qualité en quantité suffisante et permanente. L'eau de la Métropole de Lyon provient essentiellement des nappes souterraines alimentées par le Rhône et captées dans la zone de Crépieux-Charmy. Ce champ captant est l'un des plus vastes d'Europe. Il est situé en limite nord de Lyon et abrite 114 puits qui fournissent 95 % de l'eau consommée.**

**Le captage de Crépieux-Charmy peut produire jusqu'à 420 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, alors que les besoins moyens des 353 000 abonnés de l'agglomération s'élèvent à 220 000 m<sup>3</sup> par jour.**

**Depuis le 3 février 2015, la société Eau du Grand Lyon (filiale de Veolia Eau) assure la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire, excepté pour Solaize, Marcy l'Etoile, La Tour de Salvagny, Lissieu et Quincieux (desservies par des syndicats extérieurs).**

**La collectivité est propriétaire des installations et ses missions en matière d'eau potable, consistent à définir la stratégie, mettre en place les financements, déterminer le prix de l'eau, définir les travaux nécessaires et contrôler leur bonne exécution par les fermiers.**

## **Assainissement**

**Les eaux usées doivent être dépolluées avant leur rejet dans les fleuves et les rivières. Pour un Rhône propre jusqu'à la**

# D'où vient l'eau qui coule de notre robinet...suite

**Méditerranée, la Métropole de Lyon s'emploie à collecter et à traiter l'eau sale produite dans l'agglomération. Les services publics de l'assainissement collectif et non collectif sont assurés directement par la Métropole de Lyon.**

**Après leur utilisation, les eaux dites usées, vont directement dans les égouts. Les eaux usées des particuliers et celles provenant de certaines industries sont acheminées vers les 12 stations d'épuration de la Métropole de Lyon. Chaque jour, un habitant de l'agglomération rejette en moyenne 200 litres d'eaux usées.**

**Depuis juin 2011, la direction de l'eau dispose de la triple certification de son système de management intégré Qualité Sécurité Environnement (certification qualité ISO 9001, certification environnement ISO 14001 et certification sécurité OHSAS 18001).**



# Coworking

Face à des modes de vies en pleine évolution, ces dix dernières années ont vu émerger de nouvelles façons de travailler mais aussi de nouveaux lieux de travail prenant appui sur le développement de la culture numérique et promouvant des démarches collaboratives. Ainsi de nombreux espaces de coworking ont vu le jour : on estime que leur nombre double chaque année dans le monde.

Dès le départ, la Métropole de Lyon a soutenu et favorisé l'explosion des espaces de coworking, des lieux d'innovation ouverte, et autres tiers lieux qui sont autant d'interfaces dans la ville pour accueillir ces nouvelles dynamiques, accélérer ces nouveaux modes de faire et ces innovations d'usage. Pour en savoir plus <http://coworking.grandlyon.com/>

# Chorale

« Chanter seul, c'est bien »

« Chanter en chœur, c'est mieux ! »

Venez libérer vos cordes vocales avec l'Association ALBIGNY DANSE qui crée un groupe de chants amateurs.

Répétitions le jeudi à 20h30 à la Maison des Associations à Albigny.

Pour plus de renseignements, contacter : Annick TERRASSON  
06 64 21 17 20 ou [titane.hic@gmail.com](mailto:titane.hic@gmail.com)

# VOTRE CALENDRIER



- Semaine bleue du 3 au 7 octobre 2016
- Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2016  
Transmontgone-Chrono des monts d'or jubilé JC
- Jeudi 20 octobre 2016 : réunion commerce  
20h30 salle du vallon
- Marché de la poire et du terroir Chasselay 16 octobre

